



## Avis N° 02/DRFC/2026 destiné aux exportateurs des déchets papiers

\*-\*\*

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce porte à la connaissance des exportateurs désirant bénéficier de quotes-parts d'un contingent d'exportation de **8900 tonnes** de déchets papier au titre de l'année 2026, qu'ils doivent adresser, au plus tard le **03 février 2026 à 16H**, les demandes par envoi électronique à travers l'adresse email suivante : [contingent-tarif@mcinet.gov.ma](mailto:contingent-tarif@mcinet.gov.ma).

Les dossiers doivent obligatoirement comprendre :

- Un tableau contenant la quantité demandée à l'exportation des déchets papier jusqu'au 31 Décembre 2026 selon le modèle **en annexe 1** ;
- Un tableau récapitulatif (en état détaillé) des exportations de déchets papier, objet de la demande, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre des années 2023-2024-2025, selon le modèle **en annexe 2**, accompagné des copies des déclarations uniques (DUM) ;
- Un tableau des stocks des déchets papiers au 31/12/2025 selon le modèle **en annexe 3** ;
- Copie du certificat d'immatriculation au registre de commerce (**Modèle J**) ;
- Copie de l'attestation d'inscription à la taxe professionnelle au titre de l'année 2026 (**Patente**) ;
- Les coordonnées du point focal de l'entreprise, conformément au modèle figurant à **l'annexe 4**.

### A noter que :

1. Tout dossier sera rejeté, en cas de manque de pièces exigées ou dépôt au-delà de la date limite susvisée.
2. Les quotes-parts octroyées doivent être consommées au plus tard **le 31 décembre 2026**.
3. Les résultats de la répartition seront publiés sur le site web du Ministère de l'Industrie et du Commerce.



**ANNEXE 1**

**LA QUANTITE DEMANDEE DE DECHETS PAPIER**

Produit	Nomenclature douanière	Quantité demandée



**Signature et Cachet de l'exportateur**

## ANNEXE 2

### MODELE DE PRESENTATION DES DONNEES

DESIGNATION DU PRODUIT :.....

NOMENCLATURE DOUANIERE : .....

ANNEES	N° DUM	DATE DE LA DUM	N° DE LICENCE D'EXPORTATION	DATE DE LICENCE D'EXPORTATION	PAYS DE DESTINATION	REGIME DOUANIER	QUANTITE (T)
2023							
<b>TOTAL 2023</b>							
2024							
<b>TOTAL 2024</b>							
2025							
<b>TOTAL 2025</b>							
<b>TOTAL</b>							

**Pièces justificatives à joindre :** copies des DUM et des licences d'exportation y afférents, dûment imputées par les services douaniers (les documents doivent être regroupés par exportation : DUM et licence d'exportation) ; Seules les quantités arrêtées durant les périodes mentionnées dans le tableau seront prises en considération.



Signature et Cachet de l'exportateur

ANNEXE 3

**LA QUANTITE DE DECHETS PAPIER EN STOCK**

<b>Quantité Collectée entre 2025 (en Tonnes)</b>	<b>Quantité en stock au 31/12/2925 (en Tonnes)</b>

Signature et Cachet de l'exportateur



## ANNEXE 4

### COORDONNE DU POINT FOCAL

Nom et Prénom :.....

Fonction :.....

N° de tél Fixe :.....

N° de tél Portable :.....

N° de Fax :.....

Adresse e-mail :.....



Signature et Cachet de l'exportateur